

FICHE N°1 : REUNION INFORMELLE DE PRESENTATION DE LA DISI

Lors du comité technique paritaire de la DGFIP du 29 mars, a été présenté le projet de création, à compter du 1er septembre prochain, de neuf directions interrégionales des services informatiques (DISI), auxquelles seront rattachés les CSI, les DIT et les équipes locales chargées de l'assistance aux utilisateurs. Ces directions assureront le pilotage de l'activité et la gestion des fonctions support des établissements informatiques situés dans leur ressort géographique. Ces derniers continueront d'assurer la plénitude de leurs fonctions informatiques opérationnelles.

Jusqu'au 1^{er} septembre 2011, les directeurs de DISI sont chargés, en tant que préfigureurs, de préparer la mise en place de leur DISI.

A ce titre, ils organiseront, au cours de la deuxième quinzaine de juin, une réunion informelle de présentation de leur direction aux organisations syndicales.

Les participants à ces réunions (une par DISI) seront désignés par les organisations syndicales représentatives au niveau local, c'est à dire disposant d'un siège dans les CTP des CSI et des DRFiP du ressort de la DISI.

Au cours de cette réunion, le directeur de la DISI présentera l'organisation générale de sa direction avec un focus particulier sur les équipes support et sur l'assistance.

Les CT des DISI seront institués à l'issue des élections du 20 octobre. La présentation détaillée de l'organisation de chaque DISI sera inscrite à l'ordre du jour de la première réunion.